

RHÉTORIQUE ET COGNITION
VERS UNE THÉORIE DU GENRE ÉPIDICTIQUE

Marc DOMINICY

Je voudrais développer ici une approche cognitive du genre épидictique, tel qu'il a été caractérisé par Aristote et Perelman¹. Ma thèse sera que les textes qui appartiennent à cette catégorie de discours possèdent une fonction argumentative sans pour autant répondre — ou prétendre répondre — à un questionnement. Au terme d'un rapide survol qui me conduira de la *Rhétorique* jusqu'au *Traité de l'argumentation*, je défendrai l'idée que le concept d'évocation introduit par Sperber (1974), et dont j'ai fait le chaînon central d'une théorie de l'énonciation poétique, permet de comprendre les deux traits essentiels du genre épидictique, à savoir: (i) chez l'orateur, l'usage constant de l'amplification, dont je proposerai une description plus explicite que celles qu'on peut rencontrer dans la littérature; (ii) auprès de l'auditoire, l'intensification (réelle, simulée, ou présumée) d'une adhésion déjà acquise à certaines valeurs réputées communes et indiscutables.

I

Le premier pas de ma démonstration consiste à revenir sur le traitement, passablement confus, que la *Rhétorique* d'Aristote réserve au genre épидictique. J'ai écrit sur ce thème en d'autres occasions (Dominicy 1989, 1990, 1994a), mais je me suis souvent borné à des citations brutes ou à de brèves allusions qui suffisaient à mon propos du moment.

On sait que, pour Aristote, "la Rhétorique est l'*analogue* de la Dialectique" [ἀντίστροφος τῇ διαλεκτικῇ], notamment parce que ces disciplines "sont seules à conclure les contraires": l'une et l'autre exigent en effet que l'on soit "apte à persuader le contraire de sa thèse [...] non certes pour faire indifféremment les deux choses (car il ne faut rien persuader d'immoral), mais afin de n'ignorer point comment se posent les questions, et, si un autre argumente contre la justice, d'être à même de le réfuter" (*Rhétorique*, I, 1354a, 1355a; cf. aussi Couloubaritsis 1986). Il

¹ Une version très abrégée de ce texte est parue dans C. Hoogaert, éd., *Argumentation et questionnement*, Paris, PUF, 1996, 1-12.

s'ensuit que si “la rhétorique a pour objet un jugement” (*Rhétorique*, II, 1377b) — en ce sens qu’il s’agit, pour l’orateur, d’emporter une décision dans un domaine où deux opinions contraires sont défendues —, la dialectique peut recevoir un objet “analogue”, qui serait le jugement personnel et intime de l’être de raison.

En termes perelmaniens, nous dirions que la dialectique comme la rhétorique s’opposent au raisonnement formel, qui ne peut admettre deux réponses contradictoires à la même question, et qui nous permet de “prouver” ou de “démontrer”. En dialectique, où il s’agit de “convaincre”, nous nous adressons à un auditoire universel et “de droit”, tandis qu’en rhétorique, où il faut “persuader”, nous nous trouvons confrontés à des auditoires particuliers — des auditoires “de fait”.

Dans ce cadre, le genre épideictique fait évidemment difficulté. En effet, il se distingue du délibératif et du judiciaire par le fait qu’il “a pour matière des actions sur lesquelles tout le monde est d’accord” et “dont on n’apporte que rarement la preuve”: “aussi bien la plupart des discours [épideictiques] n’ont-ils nul besoin de narration; par exemple, si l’on veut faire l’éloge d’Achille, tout le monde connaît ses actions, il faut seulement en tirer parti” (*Rhétorique*, I, 1368a, III, 1416b, 1417b; cf. Pernot 1993: 661). De surcroît, l’orateur épideictique postule d’emblée l’adhésion de son auditoire à certaines valeurs: paraphrasant — mais avec des intentions toutes différentes — le *Ménexène* de Platon, Aristote affirme que “dans les discours épideictiques, il faut inspirer à l’auditeur la pensée qu’il a part à l’éloge, ou par sa personne, ou sa famille, ou sa conduite, ou d’une façon quelconque; car ce que dit Socrate dans son oraison funèbre est vrai: il n’est pas difficile de louer les Athéniens devant les Athéniens, mais devant les Lacédémoniens” (voir la *Rhétorique*, I, 1367b, III, 1415b).

C’est sans doute ce statut très particulier qui fait que l’épideictique disparaît brutalement lorsque, au début du livre II, Aristote rappelle que “la rhétorique a pour objet un jugement”: “en effet, ajoute-t-il, l’on juge les conseils, et la sentence d’un tribunal est un jugement” (1377b; cf. Pernot 1993: 29). Une telle éclipse de l’épideictique reste cependant rare. Afin de garantir que l’objet de la rhétorique soit toujours un “jugement” — même là où les actions et leur statut axiologique sont jugés d’avance —, Aristote soutient, dans un autre passage, que l’auditoire du délibératif ou du judiciaire “prononce” sur l’avenir (la décision politique à prendre) ou sur le passé (la culpabilité ou l’innocence), tandis que l’auditoire de l’épideictique — le “spectateur” — “prononce sur le talent de l’orateur” (*Rhétorique*, I,

1358b)². Cette manœuvre se heurte à l'objection immédiate qu'un jugement sur la "manière" peut également s'appliquer à des morceaux délibératifs ou judiciaires. En outre, comme Perelman (Perelman et Olbrechts-Tyteca 1983: 62-68) l'a pertinemment remarqué, elle fait fi du rôle central que les discours d'éloge ou de blâme peuvent remplir dans la vie sociale de la Cité³.

Une deuxième difficulté se profile quand on essaie de décrire dans le détail l'"analogie" entre dialectique et rhétorique. Selon Aristote, chacun des genres oratoires se voit correspondre la "forme" [εἶδος] d'argument qui lui est le plus approprié: l'exemple [παράδειγμα] pour le genre délibératif, l'enthymème [ἐνθύμημα] pour le genre judiciaire, l'amplification [αὔξησις] pour le genre épideictique (*Rhétorique*, I, 1368a, III, 1417b-1418a). Or, l'exemple et l'enthymème possèdent l'un et l'autre un "analogue" dans la dialectique: "J'appelle enthymème le syllogisme de la rhétorique; exemple, l'induction de la rhétorique" (*Rhétorique*, I, 1356a-b); tandis qu'il n'en va absolument pas de même pour l'amplification: celle-ci n'est d'ailleurs pas reprise sous la rubrique des "preuves apodictiques" [πίστεις ἀποδεικτικαί] (cf. Grimaldi 1980: 349-356). Il y a là, on en conviendra, une lacune ou une dissymétrie troublante, sur laquelle Aristote reste étrangement discret. En outre, d'autres problèmes apparaissent quand il s'agit de comprendre en quoi l'exemple, l'enthymème et l'amplification sont des éléments "communs" [κοινά] aux trois genres (*Rhétorique*, I, 1368a, II, 1391b). A la différence de Grimaldi (1980: 222), je pense que les deux passages pertinents témoignent d'une hésitation très profonde. Au livre I, 1368a, l'amplification est conçue comme une "forme commune" [κοινῶν εἰδῶν], aux côtés de l'exemple et de l'enthymème; dans le livre II, 1391b, elle se présente comme un "lieu commun" [κοινῶν] qui se situerait sur le même plan que le "futur possible" [δυνατόν καὶ ἐσομένον] du délibératif et le "passé" [γεγονός] du judiciaire. Tout se passe donc comme si, dans le cas de l'épideictique et de l'amplification, il devenait difficile de dissocier la "matière" argumentative mise en œuvre, et la "forme" même de l'argument produit.

Ceci m'amène au dernier problème que soulève le genre épideictique, à savoir sa caractérisation temporelle. Il est aisé de voir pourquoi le temps du

² Ce passage a donné lieu à discussion, certains commentateurs (comme Buchheit 1960: 123-124) voulant forcer la distinction terminologique entre "juge" [κρίτης] et "spectateur" [θεωρός] afin de séparer l'épideictique des deux autres genres (cf. Grimaldi 1980: 80-81; Pernot 1993: 29).

³ Sur cette matière, les vues de Perelman trouvent des confirmations éclatantes dans les travaux plus récents de Loraux (1981) et Pernot (1993).

délibératif est le futur, donc le “possible”, tandis que le temps du judiciaire est le passé et, par conséquent, une variété de “nécessaire” (*Rhétorique*, I, 1358b, III, 1418a). En revanche, on comprend beaucoup moins bien ce qui pousse Aristote à affirmer qu’“au genre épideictique appartient principalement le présent” [ὁ παρών], que “c’est en raison d’événements contemporains [ὑπάρχοντα] que tous les orateurs louent ou blâment” — d’autant qu’il s’empresse d’ajouter que “souvent aussi on [l’orateur épideictique] tire argument du passé en l’évoquant et de l’avenir en le conjecturant” (*Rhétorique*, 1358b).

II

Pour éclaircir quelque peu le débat, il convient de s’interroger plus longuement sur le concept d’amplification. L’influence de la rhétorique “restreinte” nous a habitués à ne voir dans l’amplification qu’une enflure du discours, dépourvue de toute dimension cognitive. Or, les quelques pages de la *Rhétorique* où Aristote tente de caractériser cette “forme” — ou ce “lieu” — tournent toutes autour de la notion d’intention et de responsabilité⁴. Un premier passage (I, 1367b) énonce que l’éloge “se tire des actions et comme le propre de l’honnête homme est d’agir par choix, il faut s’efforcer de démontrer que l’agent agissait par choix. Il est également utile de montrer qu’il a souvent agi de même; aussi faut-il interpréter les coïncidences et les hasards comme des actes intentionnels; car si l’on produit plusieurs actions semblables, elles sembleront indices de vertu et d’intention”. Plus loin, il nous est dit que l’amplification permet d’atteindre ce but parce qu’elle invoque, entre autres choses, “le succès répété d’une même action; car, alors, [celle-ci] peut sembler importante et due, non à la fortune, mais à l’initiative de l’agent” (I, 1368a). Ailleurs encore, nous lisons que “dans les discours épideictiques [d’éloge], la plus grande place sera faite à l’amplification, pour démontrer que les actions furent belles et utiles, car elles doivent être dignes de créance; on n’en apporte que rarement la preuve, et seulement si elles sont incroyables, *ou si un autre en porte la responsabilité*” (III, 1417b; italiques miennes).

⁴ Voir Pernot 1993: 675-680. En de nombreuses occasions, l’exposé aristotélicien semble ne se centrer que sur l’éloge. Pour ma part, je tenterai de développer une théorie de l’amplification qui ne souffre pas de cette incomplétude. Il y aurait beaucoup à dire, cependant, sur le caractère “marqué” que toutes les traditions, depuis la poésie des origines jusqu’à la seconde sophistique, attribuent au blâme (cf. Nagy 1994, Pernot 1993: 481-490). Bien qu’il s’agisse là d’une matière très controversée, je suis enclin à croire qu’une dissymétrie analogue entre la tragédie et la comédie pourrait expliquer l’inexistence — ou la disparition — du deuxième livre de la *Poétique*.

Le terme qu'Aristote utilise, au sein de tels contextes, pour désigner l'intention vertueuse — προαίρεσις — montre que l'amplification possède une dimension irréductiblement éthique. En effet, la conduite responsable se décompose en une délibération [βούλευσις] suivie d'une décision [προαίρεσις]⁵. Mais il ne faut pas céder ici à l'angélisme: le but de la rhétorique épидictique n'est pas de nous faire découvrir le vice ou la vertu, mais de nous apprendre à construire des arguments. Bien plus, contrairement à ce que suggère parfois Pernot (1993: 678, 709), le vice ou la vertu dont il s'agit n'ont pas à se "prouver", puisqu'ils font d'ores et déjà l'objet d'un consensus social réel ou présumé. Il convient donc que la *Rhétorique* dissocie l'une de l'autre la βούλευσις, que vise à provoquer le genre délibératif [συμβουλευτικόν], et cette προαίρεσις qu'on prête à l'agent lors d'un discours d'éloge. Ainsi, la "belle mort" louée dans l'oraison funèbre athénienne ne doit, finalement, sa grandeur qu'à la προαίρεσις, "décision qui revient à l'acceptation du combat, donc de la mort"; "opposée à la raison raisonnante qui soupèse la réalité du danger, la décision est en chaque Athénien immédiate et comme innée [...] elle ne relève pas d'une opinion intime, mais bien plutôt de l'adhésion personnelle des combattants à un impératif social" (Loroux 1981: 102). Il en résulte que la tâche de l'orateur épидictique ne consiste pas tant à persuader, qu'à faire "reconnaître", dans la matière qui lui est offerte, des illustrations diverses du vice ou de la vertu (Pernot 1993: 515-532). Pour parvenir à cette fin, il lui faudra "dilater", en quelque sorte, la part intentionnelle des événements rapportés: faire, par exemple, du téméraire ou du prodigue dénué de tout sens de ses responsabilités un courageux ou un libéral dont les actes se déterminent par la προαίρεσις; ou encore, rattacher aux mérites ou aux défauts personnels du sujet des particularités (d'origine, de richesse,...) que celui-ci ne saurait contrôler.

Le lien apparemment curieux qui unit amplification et responsabilité, même dans le cas du blâme, me paraît avoir été bien saisi par Paulhan (1968: 24) lorsqu'il brocardait l'un des clichés les plus en faveur dans les rubriques de faits-divers: "On voit dans les journaux ce titre: «Assassin pour cent francs» qui suppose, plus ou moins vaguement, que l'assassin avait prévu les cent francs, qu'il a commis son crime *tout de même*. (Mais quoi, s'il en avait trouvé cent mille, pensez-vous qu'il les eût laissés?)". Le

⁵ Cf. notamment Buchheit 1960: 147-148; Grimaldi 1980: 54-55, 136; Loroux 1981: 98-105; Pernot 1993: 153, avec les renvois aux passages pertinents de l'*Ethique à Nicomaque*. Faute de percevoir l'importance que revêt la προαίρεσις dans la définition même de l'amplification, Loroux (1981: 11-12, 78, 202, 227-234) s'en tient généralement à une conception purement ornementale du genre épидictique, sauf lorsqu'il lui arrive de citer le *Traité de l'argumentation*.

journaliste qui use de ce procédé “amplifie”, dans la mesure même où il rattache à l’intentionnalité du délinquant un aspect tout à fait fortuit des événements en question. Autrement dit, son discours épideictique exploite le fait — accidentel — que le montant dérobé s’est révélé dérisoire pour présenter l’agent blâmé sous le jour le plus lamentable qui soit. A cet effet, il faut utiliser un “lieu commun” — un “topos” — qui relie, de manière graduelle, la bassesse du personnage à la médiocrité des gains obtenus⁶. Mais on doit également “faire comme si” la responsabilité du malandrin s’étendait à tous les détails de son forfait. On voit bien, sur cet exemple, où se place la frontière entre le “lieu” et la “forme” de l’amplification. Le “lieu” se laisse réduire, banalement, à une corrélation “topique” entre deux propriétés scalaires; il s’agit, selon l’interprétation de Eggs (1993: 404-405), d’un “topos spécifique” appartenant à “une sorte de système du savoir public [...] un système-expert du savoir quotidien”. La “forme” est une stratégie à la fois discursive et cognitive qui maximise l’intentionnalité des agents qu’on blâme ou qu’on loue.

On pourrait se demander, alors, pourquoi Aristote ne nous livre nulle part une version aussi précise de ses conceptions en la matière. L’explication que je fournirai se fonde sur l’idée que la “rhétorique” aristotélicienne est une catégorie hybride qui trouve ses “analogues” dans la dialectique (pour les genres délibératif et judiciaire) et dans la poétique (pour le genre épideictique).

Les importants travaux de Nagy (1994) nous autorisent à penser que les premières formes poétiques de la tradition grecque étaient, comme sous de nombreuses autres latitudes, des morceaux de louange ou de blâme dont dériveraient non seulement certains genres littéraires, mais aussi les éloges, non dénués de parallélismes phoniques, où excellait Gorgias. Les Grecs ont pris très rapidement conscience du glissement qui conduisait ainsi du mètre à la prose, et de la poésie à la rhétorique. Les orateurs épideictiques eux-mêmes n’ont cessé de se comparer aux poètes du blâme ou de l’éloge

6 Pris tel quel, ce “topos” n’est pas dénué de cynisme, puisqu’il semble impliquer que l’assassinat se révélerait moins vicieux si son auteur avait espéré un gain plus substantiel. Mais rien n’indique que les “topoi” de l’épideictique admettent la contra-position. En effet, cette opération devrait, en toute rigueur, nous faire passer de l’éloge au blâme, ou vice versa. Si l’important est, plutôt, de demeurer dans l’éloge ou dans le blâme, on préférera, lorsqu’on est confronté à d’autres données, adopter un “topos” inverse: ainsi, face à un voleur qui a commis un meurtre pour s’approprier un objet de très grande valeur, on rattachera la bassesse du délinquant à sa cupidité. Cette stratégie qui subordonne le recours au “topos” à la fonction globale du texte (blâme ou éloge) crée, évidemment, l’émergence des “discours doubles” chers aux sophistes: «si l’homme est de bonne famille, dire qu’il a égalé ou dépassé ses aïeux; s’il est de basse extraction, dire qu’il s’est appuyé sur ses propres mérites et non sur ceux de ses ancêtres» (cf. Pernot 1993: 520).

(Archiloque ou Pindare), avec le souci constant d'assurer à leurs discours une identité — une différence — d'autant plus fragile que le corpus poétique fournissait un stock de stéréotypes immédiatement exploitable (Loroux 1981: 53-54, 227-255; Morpurgo-Tagliabue 1967: 201-207; Pernot 1993: 635-657, 726-738). Ce processus historique jette quelque lumière sur la prééminence que l'époque a souvent reconnue à l'épidictique (Morpurgo-Tagliabue 1967: 322-327), et sur le fait que Platon lui-même ne séparait pas nettement la rhétorique de la poésie (cf. Dominicy 1989). Dans une telle perspective, l'œuvre d'Aristote se situe à la croisée des chemins, entre des sources très anciennes, remontant peut-être au stade indo-européen, et les traditions plus récentes qui continuent à nous inspirer. En d'autres termes, nous trouvons, dans le corpus aristotélicien, une dichotomie extrêmement rigide (et déjà "moderne") entre la sphère du poétique et la sphère du rhétorique; mais en même temps, seule la *Poétique* peut nous aider à comprendre la manière dont se trouvent caractérisés l'épidictique, genre de la louange et du blâme, et l'amplification, en tant que stratégie visant à une maximisation de l'intentionnalité.

En effet, si l'on accepte que la "mimésis" est une représentation du "général" ou de l'"universel", c'est-à-dire une représentation d'agents, d'actions, ou d'affects, prototypiques (*Poétique*, chapitre 9), on peut en déduire que ces objets représentés n'offrent pas matière à discussion. Le genre épidictique comme la poésie puiseraient — ou se donneraient comme puisant — dans un stock d'entités préfabriquées, et accessibles à tous à cause de leur inscription dans un secteur partagé de la mémoire à long terme. En effaçant la frontière entre l'intentionnel et le non-intentionnel — du moins pour les traits susceptibles d'appuyer la louange ou le blâme — l'amplification permettrait de promouvoir un objet singulier au niveau des prototypes, de sorte que les actes de tel ou tel individu, de telle ou telle cité, paraissent découler de sa nature immuable comme les exploits d'Achille ne sont que les manifestations nécessaires d'une bravoure totalement prototypique. Ce lien entre la "poétisation" du réel et l'absence de toute évaluation véritable des responsabilités effectives se vérifie dans bien des cas, notamment lorsqu'on confronte des textes, prosaïques ou poétiques, traitant d'une même configuration d'événements (Dominicy 1992, Pailhe 1992). On peut y déceler la trace d'un phénomène plus profond, qui consiste en ce que la nécessité formelle de la poésie (l'existence obligatoire de parallélismes non-linguistiques) répond à la nécessité cognitive rattachant aux prototypes (positifs ou négatifs) chacune des entités singulières qui les "instancient".

La reconstruction que je viens de proposer résout, me semble-t-il, tous les problèmes précédemment soulevés. Comme la poésie, l'épidictique se situe en dehors de tout questionnement, et offre ainsi une place plus grande au "jugement" portant sur la "manière". La confusion que nous avons décelée,

au sujet de l'amplification, entre la "forme" et le "lieu", se répercute dans la caractérisation temporelle des trois genres. Si le temps du délibératif est le futur, et celui du judiciaire le passé, c'est parce que les "matières" de ces deux genres appartiennent à un intervalle respectivement postérieur ou antérieur au moment de la parole argumentative. Mais le "présent" de l'épidictique ne saurait se définir dans les mêmes termes — Aristote lui-même en convient. Nous n'avons donc pas affaire à un présent strictement chronologique, et délimité de part et d'autre par l'avenir et le passé, mais au présent éternel qui englobe toutes les époques, et dont on ne trouve d'équivalent que dans la nécessité des vérités analytiques⁷. Achille a fait, est en train de faire, ou fera ceci ou cela: voilà une "matière" possible pour l'épidictique; à ce niveau, nous pouvons recourir à un "lieu commun" — un "topos" (par exemple, «une action valeureuse est d'autant plus grande chez un agent qu'il a été le seul à l'accomplir», cf. Pernot 1993: 697-698). Ce type d'homme fait toujours ceci ou cela, par une nécessité supra-intentionnelle procédant d'une identité presque totale entre sa nature et sa responsabilité: voilà la "forme" du poétique et de l'épidictique.

Au risque de m'avancer un peu trop avant dans l'exégèse textuelle, je suis enclin à croire que mon interprétation jette quelque lumière sur la problématique aristotélicienne du temps. Revenons tout d'abord au passage déjà cité de la *Rhétorique* (I, 1358b): κατὰ γὰρ τὰ ὑπάρχοντα ἐπαινοῦσιν ἢ ψέγουσιν πάντες, pour lequel j'ai conservé, dans un premier temps, la traduction de Dufour: "c'est en raison d'événements contemporains que tous les orateurs louent ou blâment". Le syntagme τὰ ὑπάρχοντα trouve un écho en II, 1396a: Ἐκ γὰρ τῶν ὑπαρχόντων ἢ δοκούντων ὑπάρχειν καλῶν ἐπαινοῦσι πάντες, que Dufour rend par "Car tous les panégyristes tirent leurs éloges des belles actions réelles ou supposées réelles", et en I, 1367b: Δεῖ δὲ τὸ παρ' ἐκάστοις τίμιον ὄν λέγειν ὡς ὑπάρχει, qu'il rend par "Il faut parler de ce qui est en honneur auprès de chaque auditoire", en négligeant totalement la proposition ὡς ὑπάρχει. Si l'on admet, avec Grimaldi (1980: 211), que ὡς ὑπάρχει signifie ici "ce qui est présent [dans le sujet de l'éloge]", on peut en conclure que l'épidictique ne se caractérise pas par une contemporanéité strictement chronologique, mais par la "présence" de qualités louables ou blâmables. Une comparaison avec la définition du verbe [ῥῆμα] fournie par

⁷ Voir par exemple, ce que Loraux (1981: 118-131) écrit à propos du temps — le "présent sans temporalité" (1981: 398 note 227) — dans l'oraison funèbre, et notamment cette réflexion: "à trop valoriser le bel aujourd'hui, en quels termes peut-on encore penser le présent et l'avenir sauf à les résorber en un présent démesurément étiré?" (1981: 123). Pour Kibédi Varga (1989: 47), "il s'agit de réaffirmer dans le présent, de confirmer ou de célébrer, des valeurs admises aussi bien par le destinataire que par le destinataire".

le *De interpretatione* (16b) nous fait voir que cette “présence” possède deux dimensions, potentiellement autonomes, qui se trouvent converger dans l'épidictique (cf. Morpurgo-Tagliabue 1967: 325-326). Il s'agit, en premier lieu, de l'existence (τὸ ὑπάρχειν) d'une qualité dans un sujet: le verbe “est toujours le signe de qualités existantes, c'est-à-dire de qualités prédiquées d'un sujet” [καὶ ἀεὶ τῶν ὑπαρχόντων σημεῖον ἔστιν, οἷον τῶν καθ' ὑποκειμένου]. En vertu de cette dimension prédicative, nous pouvons dire non seulement qu'Achille a fait, est en train de faire, ou fera ceci ou cela, mais aussi que tel ou tel type d'homme fait ceci ou cela. Vient ensuite la dimension proprement temporelle: le verbe (par exemple, ὑγιαίνει “est en bonne santé”) “consignifie” [προσημαίνει] “l'existence-maintenant”, “le présent” [τὸ νῦν ὑπάρχειν, τὸν παρόντα]; quand, au contraire, il faut parler de ce qui existe d'un côté ou de l'autre du “maintenant”, de ce qui “l'entoure” [τὸν περίξ], on recourt à un “cas du verbe” [πτῶσις ῥήματος], c'est-à-dire à un paradigme verbal de passé ou de futur (par exemple ὑγιάνεν “était en bonne santé” ou ὑγιανεῖ “sera en bonne santé”). Cette asymétrie grammaticale, qui a beaucoup intrigué les commentateurs⁸, suggère que le “maintenant” aristotélicien peut s'étendre indéfiniment (cf. Brague 1982: 132-133), ou encore que toute existence d'une qualité dans un sujet en un intervalle incluant le moment de la parole est une “présence” au sens à la fois prédicatif et temporel. Si, donc, le sujet de l'épidictique est simultanément singulier et universel, sous l'effet d'un processus d'amplification analogue à la “mimésis”, il s'ensuit que les qualités qu'on rencontre dans ce sujet jouissent d'une véritable “présence”: certes, leur existence effective dans le sujet singulier peut n'être que passée ou future; mais il y a inclusion obligatoire du moment de la parole dans l'intervalle (indéfini) où subsiste la prédication portant sur le sujet universel qui est “instancié”. On s'explique, de la sorte, les multiples échos textuels que nous avons décelés entre le *De interpretatione* et les passages consacrés au genre épictique:

Rhétorique

τὰ ὑπάρχοντα, τῶν ὑπαρχόντων
 ὑπάρχειν, ὡς ὑπάρχει
 ὁ παρών

De interpretatione

τῶν ὑπαρχόντων
 τὸ ὑπάρχειν
 τὸν παρόντα

Par ailleurs, cette conjecture nous permet de comprendre pourquoi, dans le chapitre 20 de la *Poétique*, le passé βεβάδικεν “a marché” est appelé

⁸ Voir, par exemple, Colaclidès (1968), Morpurgo-Tagliabue (1967: 59-65), et le commentaire du chapitre 20 de la *Poétique* dans l'édition de Dupont-Roc et Lallot.

“verbe” [ῥῆμα] et non “cas du verbe” [πτῶσις ῥήματος], à la différence des formes interrogatives et injonctives. Le fait qu’une même unité linguistique bascule ainsi d’une case à l’autre ne procède pas de quelque négligence, mais des types d’énoncés dont il est question. Dans le discours (susceptible de vérité ou de fausseté) qu’envisage le *De interpretatione*, l’assertion de l’existence passée ou future d’une qualité dans un sujet singulier ne saurait renvoyer, par “mimésis”, à une “présence”; ou encore, s’il y a véritablement “présence”, le recours à un paradigme verbal non marqué (le “présent” de nos grammaires) s’impose par nécessité. En poésie — et, dirais-je, dans l’épidictique — les choses se passent de manière toute différente. Par la vertu de la “mimésis” ou de l’amplification, une forme assertive, *quel que soit son “temps” grammatical*, entre dans un énoncé qui renvoie à l’assertion d’une “présence”; la flexion “temporelle” des paradigmes verbaux n’influe donc plus sur le caractère non casuel [ῥῆμα] ou casuel [πτῶσις ῥήματος] des unités concernées. Par contre, le caractère non assertif (interrogatif ou injonctif) d’une forme suffit évidemment à bloquer ce mécanisme d’hypostase.

III

A lire superficiellement le *Traité de l’argumentation*, et de nombreux écrits connexes, on croirait volontiers que Perelman n’éprouve guère de peine à intégrer l’épidictique dans le cadre plus global de la “nouvelle rhétorique”. Mais là aussi, des interrogations fondamentales demeurent sans réponse.

Nous avons vu plus haut comment Perelman a choisi de délimiter les champs respectifs du raisonnement formel (où il s’agit de “prouver” ou de “démontrer”), de la dialectique (où il s’agit de “convaincre”), et de la rhétorique (où il s’agit de “persuader”). Or, les critères utilisés — et notamment la distinction entre l’auditoire “de droit” et les multiples auditoires “de fait” — ne suffisent pas à cerner la spécificité du genre épidictique. A cet égard, le métalangage employé est très révélateur. Si l’argumentation en général cherche à “obtenir l’adhésion”, c’est-à-dire la “conviction” dialectique ou la “persuasion” rhétorique, le genre épidictique vise à produire une “intensité d’adhésion”. Le fait que le mot “adhésion” fonctionne, par rapport à “conviction” et “persuasion”, à la fois comme un hyperonyme et comme un terme du même rang me paraît, en soi, l’indice d’une incapacité profonde à traiter de l’épidictique en tant que tel. Certes, Perelman contourne d’emblée ce premier obstacle en précisant le type d’objet mental qui entre en jeu: lorsqu’il y a “conviction” ou “persuasion”, le dialecticien ou le rhéteur fait “adhérer” son auditoire à une thèse qui ne reçoit aucune qualification graduelle; par contre, l’orateur épidictique exerce une influence sur “l’intensité”, nécessairement graduelle, de

“l’adhésion”. Mais ce glissement vers un vocabulaire qui semble parfois relever de la psychologie des émotions, dissimule une fracture essentielle, puisqu’il faut admettre, en toute cohérence, que des variations d’intensité peuvent affecter cela même dont un auditoire “de fait” est d’ores et déjà “persuadé”.

A mon sens, cette persuasion préalable, sans laquelle il ne saurait exister quelque intensification que ce soit, rend compte du fait que les discours épидictiques ne supposent, en réalité, aucun questionnement. Par ailleurs, la priorité conceptuelle de l’adhésion sur son intensité permet de ne pas renvoyer tout l’épidictique (et, dirais-je, tout le poétique) au seul domaine littéraire — au seul plaisir esthétique de l’auditoire. Mais il reste maintenant à comprendre les mécanismes qui intensifient l’adhésion par le biais d’une stratégie discursive, de blâme ou de louange, dont la “forme” optimale est l’amplification.

Sur ce point, Perelman ne se montre guère explicite. Selon lui (1977: 52), l’amplification est “une figure de rhétorique” tendant à “créer la *présence*”, c’est-à-dire l’accès de notre conscience à certains objets psychologiquement saillants (voir aussi Perelman et Olbrechts-Tyteca 1983: 154-160). Cette glose nous confirme dans l’idée que l’amplification possède bel et bien une dimension cognitive, mais nous sommes renvoyés, de nouveau, vers une théorie ou une psychologie des émotions, alors que nous cherchons à fonder une doctrine argumentative où prenne place un genre de discours intimement lié à la défense ou à la condamnation de certaines valeurs. Pire encore, le plaidoyer perelmanien (Perelman et Olbrechts-Tyteca 1983: 68-72) pour une “éducation” inculquant, à travers l’épidictique, des positions morales présentées comme indiscutables (hors-questionnement) risque d’apparaître, dans un tel contexte, comme une thèse irrationaliste qui limiterait singulièrement la sphère même de l’argumentation.

IV

A ce stade, on pourrait être tenté d’en revenir à une hypothèse plus simple, qui maintiendrait que toute argumentation présuppose un authentique questionnement⁹. Trois solutions s’offriraient alors à nous.

La première s’appuie sur le fait que l’éloge et le blâme s’exercent souvent par le biais de “topoi” inverses, qui constituent, pris conjointement, des “discours doubles” (cf. note 6). Ce phénomène montrerait que, dans l’épidictique comme dans le délibératif ou dans le judiciaire, se pose une

⁹ Dans les quelques lignes qui suivent, je réponds à diverses objections de Michel Meyer.

question admettant, a priori, des réponses contradictoires. Mais une telle interprétation se heurte à deux difficultés essentielles. Tout d'abord, elle implique que l'orateur, au moment de prendre la parole, ne serait pas engagé, vis-à-vis de son auditoire, à blâmer ou à louer; rien n'indique que les choses aient jamais pu se dérouler de pareille manière. D'autre part, même s'il en allait ainsi, l'orateur ne parviendrait à accomplir un éloge ou un blâme qu'en établissant la responsabilité effective du sujet. Le débat devrait donc porter, en principe, sur des questions d'intentionnalité; or, l'amplification intervient précisément pour court-circuiter toute discussion véritable de ce thème¹⁰.

La deuxième solution consiste à penser que le spectateur de l'épidictique doit vraiment "juger" l'orateur, c'est-à-dire examiner si celui-ci est apte, ou non, à découvrir le vice ou la vertu dans un ensemble présumé connu d'actions et d'événements. En d'autres termes, l'orateur épidictique s'efforcerait de "prouver" sa propre vertu. Cependant, il ne le ferait pas en construisant son éthos (comme l'orateur délibératif ou judiciaire), mais en "démontrant" [ἐπιδείκνυμι] sa perspicacité éthique. Les inconvénients d'une telle hypothèse sautent aux yeux. En premier lieu, elle ne rend pas compte de la pratique effective des discours d'éloge ou de blâme, que l'on confie à des personnalités dont la moralité est déjà notoire — ou, du moins, supposée telle sous l'effet des mécanismes, plus ou moins autoritaires, de la régulation sociale (cf. Loraux 1981, Pernot 1993: 607-635). Par ailleurs, cette hypothèse exige, de toute façon, que ce dont il est question dans le discours épidictique — le caractère vicieux ou vertueux d'un individu ou d'une collectivité — soit jugé d'avance par l'auditoire, faute de quoi celui-ci ne pourrait même pas appliquer quelque jugement que ce soit à l'orateur.

La troisième solution, qui exploite la dichotomie aristotélicienne entre βούλευσις et προαίρεσις, se trouve esquissée dans le *Traité de l'argumentation*. Acceptons l'idée que l'épidictique vise à accroître "l'adhésion", et que cette "adhésion" ait été obtenue au terme d'une délibération. On peut croire, alors, que la question soulevée concerne le passage à l'acte¹¹: certes, l'auditoire "adhère" à la thèse dont il s'est persuadé par délibération, mais son "adhésion" possède-t-elle une "intensité" suffisante pour qu'il accepte d'accomplir son devoir? On peut, par exemple, se persuader de la justesse ou de la nécessité d'une guerre et fuir, néanmoins, la mobilisation. Le

¹⁰ L'hypothèse que je viens de réfuter apparaît, au moins en filigrane, chez les auteurs pour qui la fonction de l'épidictique serait de "montrer" [ἐπιδείκνυμι] la nature de l'objet (voir, par exemple, Buchheit 1960: 120-128, et la critique de Pernot 1993: 37).

¹¹ Cette interprétation est fréquemment avancée. Voir, par exemple, Kibédi Varga (1989: 47): "l'éloge renforce les convictions de ceux qui risquent d'hésiter".

problème, dans ce cas, naît de ce que le discours épideictique (par exemple, une envolée patriotique devant un monument aux morts, ou une diabolisation de l'adversaire) ne prétend pas fournir de réponse (au sens strict du mot) à la question posée; il vise, plutôt, à ce que la question ne se pose pas. Et la meilleure façon d'arriver à cette fin est de "faire comme si" la question n'existait pas.

En résumé, il me paraît que les trois options envisagées échouent à rendre compte des singularités les plus frappantes du genre épideictique. A chaque fois, on assigne aux discours examinés soit une fonction qu'ils ne peuvent remplir (comme celle de jauger la responsabilité), soit une fonction qu'ils ne remplissent qu'indirectement, par la négation même des finalités effectivement recherchées (comme quand la vertu de l'orateur s'établit par la présomption même de sa vertu, ou quand l'intensité de l'adhésion se trouve provoquée par la présomption même d'une identité de la délibération et de la décision).

V

La "théorie de l'évocation" que je développe depuis quelques années déjà nous permet d'échapper aux apories rencontrées chez Aristote et chez Perelman, tout en préservant l'idée directrice que l'épideictique est une argumentation sans questionnement.

Cette théorie soutient, en gros, que les genres discursifs se caractérisent par des intentions méta-communicatives spécifiques, qui se réalisent lorsque s'instaure une "modalité sémantique" déterminée, c'est-à-dire un certain type de rapport au monde. Considérons, par exemple, le cas des adages ou des proverbes. Ces énoncés transfèrent à des niveaux supérieurs (syntagme, phrase,...) les propriétés (morpho)phonologiques et sémantico-cognitives du mot simple. Autrement dit, la relation au réel n'est pas de l'ordre du descriptif (où il s'agit de provoquer chez le récepteur la formation d'une représentation mentale encore épisodique), mais de l'"évocatif": comme le mot simple, l'adage ou le proverbe prétendent susciter l'émergence d'une représentation prototypique déjà disponible (cf. Kleiber 1989). Dès lors, comme celui qui use du "vrai nom" assigné à un objet pour le désigner, le locuteur d'un proverbe n'est pas, à proprement parler, un énonciateur. Une autre "voix" (qu'il s'agisse du sens commun ou de la "sagesse des nations") parle à travers lui: il y a "polyphonie" (cf. Ducrot 1984)¹².

Dans plusieurs contributions, j'ai essayé de montrer que l'énoncé poétique fonctionne, pour l'essentiel, de la même manière que les adages ou les proverbes. Il en résulte que la poésie "se donne" comme un discours "déjà dit" (même si ce n'est pas le cas) — un discours qui traite d'un monde dont les entités "instancieraient" des prototypes communément partagés (même si pareils prototypes n'existent pas). Cette thèse néo-aristotélicienne réduit la "mimésis" à l'évocation, puisque la reconnaissance du "général" ou de l'"universel" s'identifie maintenant à l'activation (factuelle ou prétendue) de certaines zones encyclopédiques dans la mémoire à long terme (cf. Sperber 1974). Corollairement, nous adopterons une conception cognitive, et non plus strictement émotive, de la "catharsis". Comme le notent Dupont-Roc et Lallot dans leur remarquable commentaire de la *Poétique* (1980: 190), "si la tragédie peut «épurer» les émotions qu'elle éveille chez le spectateur et ainsi lui donner du plaisir et non de la peine, c'est en tant qu'elle offre à son regard des objets eux-mêmes épurés". Autrement dit, de même que le destinataire d'un proverbe "reconnaît", à travers la situation particulière qui en a déclenché l'emploi, le prototype d'une situation, le spectateur de la tragédie "reconnaît" — derrière les personnages, derrière l'action à laquelle il assiste — des prototypes d'agents, de situations et d'affects dont l'évocation (la "mimésis") aboutit à épurer (par "catharsis") les émotions déclenchées. A de nombreux égards, donc, le couple "mimésis-catharsis" se laisse comparer à l'amplification: de part et d'autre, nous avons affaire à une stratégie discursive et cognitive qui vise à nous faire "reconnaître", sous des aspects singuliers, des "natures" ou des "modèles" stables; et nous ressentons quelque plaisir, ou quelque émotion, lorsque ce processus d'évocation crée la "présence" (c'est-à-dire l'activation dans notre conscience) de certaines catégories ou de certaines valeurs.

VI

Au stade où nous sommes parvenus, de nombreuses incertitudes se sont dissipées. Mais une difficulté fondamentale demeure: Comment expliquer que le processus évocatif conduise à intensifier l'adhésion? Comment empêcher, en d'autres termes, que les émotions, "épurées" ou "intellectualisées", qu'il suscite ne se ramènent à la seule jouissance esthétique? Nous aurions trahi et Aristote et Perelman — et nous nous cantonnerions dans une vision éminemment réductrice — si nous devions

¹² Comme les "topoi" de l'épidictique, les adages et les proverbes permettent la construction de "discours doubles": «A cœur vaillant, rien d'impossible. A l'impossible, nul n'est tenu».

rendre les armes sur ce point. La position que je défendrai ici est que l'intensification naît de l'évocation elle-même.

Revenons, pour commencer, au "temps" de l'épidictique et du poétique. Plus haut, j'ai fait l'hypothèse qu'un énoncé comme "Ce jour-là, Achille mit hors de combat d'innombrables guerriers" affirme l'"existence" passée d'une qualité dans un sujet singulier, tout en renvoyant à l'affirmation d'une "présence", à savoir l'"existence" d'une qualité prototypique dans un sujet universel. Si l'on se situe à l'intérieur de la théorie de la pertinence (Sperber et Wilson 1989: chapitre 4), on dira que l'énoncé poétique ou épictique "Ce jour-là, Achille mit hors de combat d'innombrables guerriers" est une interprétation d'une pensée du locuteur, laquelle pensée est elle-même une interprétation d'une pensée "attribuée". Plus précisément encore, on dira que l'énoncé en question est "échoïque" parce que la pensée qu'il interprète est elle-même une interprétation d'une pensée attribuée à l'opinion commune — un "topos" au sens défini par Eggs (1993). Si l'on adopte cette analyse, l'énoncé "Ce jour-là, Achille mit hors de combat d'innombrables guerriers" offre des similitudes frappantes avec un énoncé comme "En allant lentement, je vais sûrement", où se trouve interprétée une pensée attribuée à la "sagesse des nations" (Sperber et Wilson 1989: 358). Ce dernier exemple montre, de surcroît, que le processus d'évocation se prête à une sorte de "démultiplication". Les énoncés "topiques" ou proverbiaux ("La valeur d'un héros se mesure au nombre de guerriers qu'il peut vaincre en une bataille" ou "Qui va lentement, va sûrement") évoquent des représentations partagées ou supposées telles; leur "polyphonie" tient à ce que le locuteur n'est jamais énonciateur. Les énoncés épictiques ou poétiques évoquent ces mêmes représentations, mais à travers l'affirmation d'une "existence" singulière. Par conséquent, leur locuteur est à la fois énonciateur (en ce sens qu'il affirme, par exemple, que ce jour-là, Achille mit hors de combat d'innombrables guerriers) et non-énonciateur (en ce sens qu'il n'affirme pas l'énoncé "topique" ou proverbial qui interprète directement la pensée commune en question); la "polyphonie" provient alors du fait que le locuteur ne s'identifie pas à tous les énonciateurs "mis en scène" (cf. encore Ducrot 1984). La "mimésis-catharsis" et l'amplification peuvent donc se concevoir, désormais, comme des stratégies discursives et cognitives qui visent à susciter cette évocation indirecte.

Il me faut maintenant jeter un pont entre la variété d'évocation que je viens de décrire, et l'intensité de l'adhésion. Je m'appuierai, pour ce faire, sur une analyse très sommaire de l'exclamation¹³. On a souvent remarqué que les phrases exclamatives permettaient d'appliquer une modalité

¹³ Pour un bilan des recherches sur les exclamatives, voir Martin (1987: 93-108).

d'intensification maximale à des prédicats non graduels. Tous les énoncés qui suivent, inspirés de Jules Laforgue, sont possibles et aisément interprétables: "Que la vie est quotidienne!", "Comme la vie est quotidienne!", "Voyez comme la vie est quotidienne!", "La vie est si quotidienne!", etc. A l'opposé, on acceptera difficilement des énoncés assertifs tels que "La vie est très quotidienne", "La vie est absolument quotidienne", "La vie est tout à fait quotidienne". Pour rendre compte de ce phénomène, je partirai de l'hypothèse de Sperber et Wilson (1989: 380-381), selon laquelle un énoncé exclamatif interprète une pensée qui est elle-même l'interprétation d'une autre pensée. Cependant, je supposerai que cette seconde pensée est attribuée à une entité à laquelle le locuteur ne s'identifie pas¹⁴; ceci entraîne qu'il y a une "polyphonie", puisque le locuteur ne pourra s'identifier à l'énonciateur de l'énoncé interprétant directement la pensée en question. Je soutiendrai donc, en résumé, qu'un énoncé exclamatif comme "Que la vie est quotidienne!" évoque indirectement une pensée commune — en l'occurrence, la tautologie «La vie est quotidienne» — et, par conséquent, "met en scène" un énonciateur — celui de l'énoncé correspondant "La vie est quotidienne" — auquel le locuteur ne s'identifie pas. L'inacceptabilité de l'énoncé "La vie est très quotidienne" résulterait, selon pareille approche, du caractère tautologique de la pensée «La vie est quotidienne». Corollairement, l'intensification produite par l'énoncé exclamatif serait due au seul processus d'évocation mis en œuvre.

L'hypothèse que je viens d'avancer rejoint, pour l'essentiel, l'analyse "polyphonique" que Plantin (1985) a appliquée au "si" dit "intensif"¹⁵. Considérons, par exemple, des énoncés tels que "Catherine est si belle!" et "Catherine est très belle". On observe que la formulation en "si" ne saurait servir à décrire Catherine auprès d'un auditeur qui se serait enquis, précédemment, de l'aspect physique de la personne en cause. Si, à la

¹⁴ Chez Sperber et Wilson, cette pensée n'est pas attribuée, mais "désirable". Je ne puis exposer ici les raisons qui me poussent à choisir une autre voie (voir cependant Dominicy 1991c: 90-91).

¹⁵ Plantin (1985: 49-50) note le net contraste d'acceptabilité qui sépare l'énoncé "En effet/Effectivement, que d'eau!" de l'énoncé "En effet/effectivement, vous êtes si fatigué!". Il explique l'étrangeté du second exemple par le fait que les particules "en effet" et "effectivement" imposent que le locuteur soit aussi l'énonciateur de l'énoncé "mis en scène" (à savoir "Il y a de l'eau" ou "Le référent du pronom «vous» est fatigué"). Il en découlerait, a contrario, une difficulté pour les vues que je défends ici, puisque le locuteur de "En effet/Effectivement, que d'eau!" devrait être l'énonciateur de "Il y a de l'eau". Mais une autre voie s'offre à nous: "en effet" et "effectivement" exigent, dans l'emploi commenté, que l'énonciateur de "Il y a de l'eau" ou "Le référent du pronom «vous» est fatigué" soit différent du locuteur; il s'ensuit, pour ce qui concerne l'énoncé en "si", une valeur polémique qui entre en conflit avec l'usage du connecteur "en effet" ou "effectivement".

question "Comment est Catherine?", je réponds "Elle est très belle", mon auditeur pourra demander quelques précisions, mais il ne pourra pas maintenir que je n'ai pas enchaîné, de la façon la plus naturelle qui soit, sur son interrogation. Si, par contre, je répondais "Elle est si belle!", je lui donnerais l'impression de me parler à moi-même, de ne pas m'insérer véritablement à l'intérieur du dialogue amorcé. La raison en est, selon Plantin, que l'énoncé avec si "met en scène" un énonciateur qui a déjà jugé que Catherine est belle. Dans mon cadre théorique, je dirai que le marqueur "si" force l'auditeur à interpréter l'énoncé "Catherine est si belle!" non comme la description d'une personne dont on chercherait éventuellement à se forger une représentation épisodique, mais comme l'évocation indirecte d'une représentation déjà disponible. Et c'est cette évocation indirecte qui provoquerait, de nouveau, l'intensification du prédicat.

En termes plus généraux, je soutiendrai donc que, par le biais de l'amplification, l'orateur épideictique fait "reconnaître" à son auditoire des types humains hautement valorisés ou hautement dévalorisés, des valeurs communément admises ou communément rejetées (ou, en tous cas, des types humains ou des valeurs présumés tels), et que c'est cette "reconnaissance" qui, à travers un processus d'évocation indirecte, provoque une intensité, de l'adhésion ou du rejet, dont les effets sont sans doute émotifs, mais dont les causes profondes participent de la cognition.

Université Libre de Bruxelles

RÉFÉRENCES

- Aristote, *Categoriae et Liber de interpretatione*, édition de L. Minio-Paluello, Oxford, Clarendon, 1949.
- Aristote, *La Poétique*, texte, traduction, notes par R. Dupont-Roc et J. Lallot, Paris, Editions du Seuil, 1980.
- Aristote, *Rhétorique*, texte établi et traduit par M. Dufour et A. Wartelle, annoté par A. Wartelle, Paris, Les Belles Lettres, 1967-89, 3 volumes.
- Brague (R.), 1982, *Du temps chez Platon et Aristote*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Buchheit (V.), 1960, *Untersuchungen zur Theorie des Genos Epideiktikon von Gorgias bis Aristoteles*, Munich, Hueber.
- Colaclidès (P.), 1968, "Note sur la définition du verbe par Aristote", *Glotta* 46, 56-58.
- Couloubaritsis (L.), 1986, "Dialectique, rhétorique et critique chez Aristote", dans M. Meyer (éd.), *De la métaphysique à la rhétorique*, Bruxelles, Editions de l'Université, 103-118.
- Dominicy (M.), 1988, "Y a-t-il une rhétorique de la poésie?", *Langue Française* n° 79, 51-63.

- Dominicy (M.), 1989, "De la pluralité sémantique du langage. Rhétorique et poétique", *Poétique* n° 80, 499-514.
- Dominicy (M.), 1990, "Prolégomènes à une théorie générale de l'évocation", dans M. Vanhelleputte (éd.), *Sémantique textuelle et évocation*, Louvain, Peeters (Brussels Publications in Artistic and Literary Studies I), 1990, 9-37.
- Dominicy (M.), 1991a, "Sur l'épistémologie de la poétique", dans M. Dominicy (éd.), *Epistémologie de la linguistique [Histoire Epistémologie Langage 13/1]*, 151-174.
- Dominicy (M.), 1991b, "La linguistique et le langage du droit", dans L. Ingber et P. Vassart (éds), *Le langage du droit*, Bruxelles, Editions Némésis, 12-28.
- Dominicy (M.), 1991c, Discussion critique de Sperber et Wilson 1989, *Le Français Moderne* 59, 85-91.
- Dominicy (M.), 1992, "Pour une théorie de l'énonciation poétique", dans W. De Mulder et al. (éds), *Enonciation et Parti-pris*, Amsterdam, Rodopi, 129-141.
- Dominicy (M.), 1994a, "Du «style» en poésie", dans G. Molinié et P. Cahné (éds), *Qu'est-ce que le style?*, Paris, Presses Universitaires de France, 115-137.
- Dominicy (M.), 1994b, "L'évidentialité en poésie", *Projet ARC «Typologie textuelle et théorie de la signification». Rapport de recherches n° 2*, Université Libre de Bruxelles.
- Dominicy (M.), 1994c, "La intención poética. Teoría de un género discursivo", *Foro Hispánico* 8, 89-97.
- Ducrot (O.), 1984, *Le dire et le dit*, Paris, Editions de Minuit.
- Eggs (E.), 1993, "L'actualité du débat sur les topoi dans la rhétorique et la dialectique traditionnelle", dans C. Plantin (éd.), *Lieux communs: topoi, stéréotypes, clichés*, Paris, Kimé, 393-409.
- Grimaldi (W.M.A.), 1980, *Aristotle, "Rhetoric" I. A commentary*, New York, Fordham University Press.
- Kibédi Varga (A.), 1989, *Discours, récit, image*, Liège-Bruxelles, Mardaga.
- Kleiber (G.), 1989, "Sur la définition du proverbe", dans G. Gréciano (ed.), *Europhras 88. Phraséologie contrastive. Actes du Colloque International Klingenthal-Strasbourg*, Strasbourg, Université des Sciences Humaines ("Recherches Germaniques" 2), 233-252.
- Lorax (N.), 1981, *L'invention d'Athènes. Histoire de l'oraison funèbre dans la "cité classique"*, Paris-La Haye-New York-Paris — Paris, Mouton — Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
- Martin (R.), 1987, *Langage et croyance. Les "univers de croyance" dans la théorie sémantique*, Liège-Bruxelles, Mardaga.

- Morpurgo-Tagliabue (G.), 1967, *Linguistica e stilistica di Aristotele*, Rome, Edizioni dell'Ateneo.
- Nagy (G.), 1994, *Le meilleur des Achéens. La fabrique du héros dans la poésie grecque archaïque*, Paris, Editions du Seuil.
- Pailhe (C.), 1992, *Prose and Verse Narrative: Antonio Machado's «La tierra de Alvargonzález»*, Mémoire de licence, Faculté de Philosophie et Lettres, Université Libre de Bruxelles.
- Paulhan (J.), 1968, *Lettre aux directeurs de la Résistance* (1951), Paris, Jean-Jacques Pauvert ("Libertés Nouvelles").
- Perelman (C.), 1977, *L'empire rhétorique. Rhétorique et argumentation*, Paris, Vrin.
- Perelman (C.) et Olbrechts-Tyteca (L.), 1983, *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Editions de l'Université, 4e édition.
- Pernot (L.), 1993, *La rhétorique de l'éloge dans le monde gréco-romain*, Paris, Institut d'Etudes Augustiniennes.
- Plantin (C.), 1985, "La genèse discursive de l'intensité. Le cas du *si* «intensif»", *Langages* n° 80, 35-53.
- Sperber (D.), 1974, *Le symbolisme en général*, Paris, Hermann.
- Sperber (D.) et Wilson (D.), 1989, *La pertinence*, Paris, Editions de Minuit.